Centre Hospitalier Universitaire de Liège
Domaine Universitaire du Sart Tilman - B35 - 4000 LIEGE 1 - www.chuliege.be
B.C.E. : 0232.988.060

N° Patient **4023016T**
Nom patient KIZILASLAN NEVA

KIZILASLAN NEVA
RUE BORDELAIS 114
4420 SAINT-NICOLAS

Deuxième rappel
mise en demeure

Liège, le 31/03/2026

Madame, Monsieur,

La vérification de votre compte laisse toujours apparaître l'impayé échu repris ci-dessous.
Veuillez nous faire parvenir le montant dû dans les plus brefs délais.
A défaut, nous procéderons au recouvrement de notre créance par toutes voies de droit.

Nous restons à votre disposition.
Le secteur recouvrement : **Tél.:** 04/323.23.49 (Tapez 1) **Email :** df.contentieux@chuliege.be

Portail patient : http://payment.chuliege.be
Pour consulter, payer et réimprimer vos factures

Date facture	Date d'échéance	Type	Date prestation	Pièce	N° de pièce	Montant	Déductions	Montant restant dû
31/12/2025	31/01/2026	Ambulatoire	09/10/2025	DT	2510214736	21.00	0.00	21.00
								20.07
Frais et intérêts de retard								
Total								**41.07 €**

A payer dans les 14 jours
IBAN BE52 0910 0975 6209 - BIC : GKCCBEBB
Communication structurée : +++776/0090/30902+++
Belfius Banque - Boulevard Pachéco 44 - 1000 Bruxelles

41.07 EUR



Payez facilement !

Scannez ce code via l'application bancaire de votre smartphone et payez facilement et en toute sécurité.

Un bulletin de virement traditionnel reste disponible au verso de cette page →

CONDITIONS GENERALES DE PAIEMENT

1. Sauf dérogation écrite, nos factures sont payables dès leur réception. Toute somme non payée à son échéance fera l'objet d'un premier rappel gratuit.
Après l'écoulement d'un délai d'au moins 14 jours calendrier, qui prend cours le troisième jour ouvrable qui suit celui où le premier rappel est envoyé, le montant dû sera majoré, lors du deuxième rappel, d'une indemnité forfaitaire ainsi que des intérêts de retard.

 L'indemnité forfaitaire sera de :
 - 20 € pour tout dette jusqu'à 150 € ;
 - 30 € majoré de 10% du montant dû sur la tranche entre 150,01 € et 500 € pour toute dette comprise entre 150,01 € et 500 € ;
 - 65 € majoré de 5% du montant dû sur la tranche supérieure à 500 € (avec un maximum de 2.000 €) pour toute dette supérieure à 500 €.

 Ces indemnités seront majorées des intérêts de retard (basés sur le taux directeur visé à l'article 5, alinéa 2, de la loi du 2 août 2002 concernant la lutte contre le retard de paiement dans les transactions commerciales). Celles-ci nous seront dues de plein droit étant entendu qu'une indemnité équivalente pourrait nous être réclamée en cas de non-exécution fautive de nos obligations.

2. Aucune réclamation contre nos factures ne peut être admise si elle n'a pas été formulée, par écrit, dans les quinze jours qui suivent leur réception.

3. Toutes contestations entre parties seront jugées par les tribunaux de Liège.

4. Tout rendez-vous qui ne sera pas annulé 24 heures à l'avance sera facturé d'un montant forfaitaire de 100 € pour les hospitalisations classiques et de 25 € pour tous les autres cas.



Savez-vous qu'il est désormais possible d'accéder directement à vos factures en format électronique ?

Pour cela, connectez-vous à notre portail patient:
payment.chuliege.be

itsme
CARTE D'IDENTITÉ OU APPLICATION ITSME NÉCESSAIRE

Handtekening(en)
Signature(s)
Unterschrift(en)

OVERSCHRIJVINGSOPDRACHT
ORDRE DE VIREMENT
ÜBERWEISUNGSAUFTRAG

Gewenste uitvoeringsdatum in de toekomst / Date d'exécution souhaitée dans le futur / Gewünschtes Ausführungsdatum in der Zukunft

Bedrag / Montant / Betrag: EUR 41,07

Rekening opdrachtgever (IBAN) / Compte donneur d'ordre (IBAN) / Konto des Auftraggebers (IBAN)

Naam en adres opdrachtgever / Nom et adresse donneur d'ordre / Name und Adresse des Auftraggebers:
KIZILASLAN NEVA
RUE BORDELAIS 114
4420 SAINT-NICOLAS

Rekening begunstigde (IBAN) / Compte bénéficiaire (IBAN) / Konto des Begünstigten (IBAN): BE52 0910 0975 6209

BIC begunstigde / BIC bénéficiaire / BIC Begünstigten: GKCCBEBB

Naam en adres begunstigde / Nom et adresse bénéficiaire / Name und Adresse des Begünstigten:
Centre Hospitalier de Liège
Domaine Universitaire du Sart Tilman B35
4000 LIEGE

Mededeling / Communication / Mitteilung: +++776/0090/30902+++